

Deux projets innovants de BEP environnement lauréats de l'appel à projets « déchets-ressources » de la Wallonie

Communiqué de presse

Le 27 octobre 2022

Dans le cadre de son plan de relance, la Wallonie a ouvert un appel à projets nommé « déchets-ressources ». En octobre 2022, le Gouvernement wallon a validé la liste des 72 projets sélectionnés. Deux projets innovants de BEP Environnement ont été retenus : le premier concerne la création de trois nouveaux « espaces récup' » dans les recyparcs, tandis que le second concerne l'utilisation de compacteurs, également dans les recyparcs.

Trois nouveaux espaces récup' en 2023

En 2020, BEP Environnement et La Ressourcerie Namuroise ont lancé ensemble la création « d'espaces récup' » dans les recyparcs. Cette idée fait suite aux interpellations légitimes et régulières d'usagers des recyparcs qui regrettaient de ne pas pouvoir récupérer sur places des objets encore en bon état. Le concept développé depuis 2020 est simple : lorsqu'un citoyen vient déposer des déchets au recyparc, il a la possibilité de récupérer un objet mis à disposition dans « l'espace récup ». Ce sont des agents formés par la Ressourcerie Namuroise qui s'occupent de repérer et de sélectionner les objets encore en bon états, présents dans les recyparcs. Lorsqu'un objet reste un certain temps dans l'espace sans être repris, il est alors repris par La Ressourcerie Namuroise qui se charge de le mettre en vente dans ses magasins « Ravik ».

A ce jour, il existe trois « espaces récup' » dans les recyparcs (Gembloux, La Bruyère, et Champion). Après deux années d'expérience, le succès est au rendez-vous et l'engouement des citoyens est réel pour ce service. A présent, et grâce à ce nouveau soutien de la Wallonie, **les recyparcs de Florennes, Ciney et Beauraing disposeront également d'un « espace récup' » dès le printemps 2023.**

Compacter pour moins coûter

Ce projet vise à acquérir **sept compacteurs électriques** dans les recyparcs. Leur objectif est de réduire le volume des déchets dans les conteneurs et, par conséquent diminuer le double coût (environnemental et financier) de leur transport. En effet, grâce à ce compactage, les conteneurs de papiers-cartons, encombrants, bois, métaux et déchets verts pourront accueillir 75% de déchets supplémentaires avant d'être évacués pour être valorisés. La date de réception des machines est prévue pour, au plus tard, juin 2023.

D'autres projets lauréats soutenus par le BEP

Parmi les lauréats, on retrouve le **projet « RobinWood » de RespecTable**. Celui-ci a été conçu avec le soutien du Département Développement Economique du BEP et a pour objectif de développer une nouvelle filière locale d'arbres robiniers. L'idée est de valoriser ces bois en les transformant en bois d'œuvre tout en restant en circuits courts grâce à un travail local. La menuiserie de **La Ressourcerie Namuroise** est également soutenue pour son projet de mobilier en lamellé-collé issus des déchets de bois.



Financé par l'Union européenne-NextGenerationEU

#WallonieRelance

Avec le soutien de la





Contact presse : Ingrid BERTRAND | ibe@bep.be | +32 495 32 72 14

